Val·Alain

# PLAN

# DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

# 2020-2024

Crédit photo (page de couverture): MRC de Lotbinière

# TABLE DES MATIÈRES


| | |
|---|---|
| MOT DU MAIRE | 4 |
| MOT DU COMITÉ | 5 |
| VISION D'AVENIR | 6 |
| PORTAIT DE VAL-ALAIN | 7 |
| CONSULTATION PUBLIQUE | 17 |
| AXES DE DÉVELOPPEMENT ET PLAN D'ACTION | 27 |
| MISE EN ŒUVRE ET SUIVI | 30 |

# Mot du maire

Il me fait plaisir de vous présenter votre plan de développement local 2020-2024, un projet que nous caressons depuis le début de notre mandat. Ce projet, débuté en 2018, se concrétise aujourd'hui!

Je tiens à remercier le comité qui a donné nombre d'heures pour cette belle réalisation. Vous avez su mener à bien le défi que vous a été demandé.

Outre le comité, je tiens également à souligner la participation des nombreux citoyens et citoyennes, jeunes et moins jeunes, pour leur participation aux différentes étapes de consultation.

La forte participation des citoyennes et citoyens de Val-Alain a permis d'avoir un portrait reflétant de manière précise notre réalité. Cela nous permet aussi de connaître la vision commune de notre population en ce qui a trait à l'avenir de notre municipalité.

Les conseils municipaux, actuel et futurs, pourront ainsi prendre de meilleures décisions, en fonction de cette vision quinquennale commune. Nous pourrons ainsi nous créer un milieu de vie répondant à vos attentes.

***Daniel Turcotte, maire***

# MOT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE VAL-ALAIN

Le comité Ensemble pour Val-Alain est heureux de présenter ce plan de développement 2020-2024.

C'est en 2018 qu'a eu lieu la toute première réunion du comité ayant la responsabilité de réaliser la démarche de planification stratégique devant permettre à la municipalité de se doter d'un plan de développement local sur un horizon de 5 ans. Ce plan devait miser sur nos forces, attraits et avantages, tabler sur ce que nous sommes réellement, mais surtout dégager une vision qui pourrait se décliner en orientions à l'intention des prochains conseils municipaux.

Après plus de deux ans de travail, la réalisation d'un portrait de la municipalité, deux sondages menés auprès de la population, soit un pour les adultes et un pour les jeunes et une consultation publique dynamique ayant eu lieu le 23 avril 2019, nous croyons avoir relevé le défi pour lequel le conseil nous avait mandaté.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le résultat de notre démarche. Nous souhaitons que la vision, les orientations qui la soutiennent, et les actions proposées soulèveront votre enthousiasme et vous inciteront à soutenir notre conseil municipal pour mettre en œuvre ce plan. L'attachement et la fierté que nous avons observés envers notre municipalité et sa qualité de vie sont un gage de la réussite souhaitée.

Il nous faut souligner l'implication de nombreux citoyens et citoyennes tout au long de cette démarche qui s'est révélée un exercice impressionnant de démocratie participative. Sans vous, ce plan ne serait pas représentatif!

Enfin, nous remercions le conseil municipal de nous avoir confié ce mandat. Nous souhaitons qu'il soit inspiré par ce plan de développement et qu'il guidera la population dans sa réalisation. Il lui appartient maintenant de faire de Val-Alain une municipalité « invitante de nature » qui aura progressée continuellement au cours des prochaines années.

Bonne lecture.

*Les membres du comité Ensemble pour Val-Alain*

# VISION D'AVENIR

## *Val-Alain : Invitante de nature*

Val-Alain, une municipalité qui se distingue par ses espaces verts, ses attraits naturels, son accès aux produits agroalimentaires et ses entreprises diversifiées et florissantes.

Val-Alain, une municipalité où de nombreuses activités sont organisées en toute saison et démontrent l'engagement de ses citoyens.

Val-Alain, une municipalité active et engagée dans le développement social et communautaire.

Val-Alain, une municipalité qui souhaite se développer, tant au niveau résidentiel que commercial et industriel. Le tout en respectant l'identité profonde et les valeurs de ses habitants.

Val-Alain, une municipalité en constante évolution!

## *Orientations*

1. Une communauté invitante, solidaire et engagée.
2. Un cœur de village fréquenté et une économie locale forte et variée.
3. Des attraits touristiques mis en valeur et une programmation événementielle dynamique.
4. Un milieu de vie sain, actif et offrant des activités diversifiées.
5. Un développement en respect du milieu et de la vision d'avenir de la municipalité.

# PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

**Val-Alain est une petite municipalité d'environ 985 habitants située dans la MRC de Lotbinière, à la limite de la MRC de l'Érable. Fière de ses origines, mais résolument tournée vers l'avenir, Val-Alain est une communauté en évolution.**

**Le présent plan de développement misant sur les forces et les attraits distinctifs de son milieu permet de mettre en évidence cette volonté d'évolution , tant municipale que citoyenne, en planifiant certaines orientations concernant les développements futurs de la municipalité.**

## Position géographique et administrative

S'étendant sur 102 km$^2$, Val-Alain est la porte d'entrée à l'est de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle fait partie des 18 municipalités de la MRC de Lotbinière. Elle est située à environ 30 minutes de la capitale nationale et est bordée par les villages de Leclercville, Saint-Janvier-de-Joly, Lyster, Notre-Dame-de-Lourdes et Villeroy.

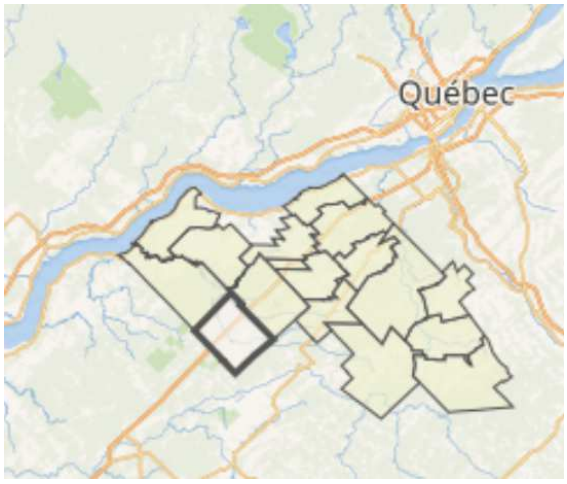


## Histoire de la municipalité

Le territoire de Val-Alain, autrefois appelé «Alaindale » s'ouvre à la population grâce à l'arrivée du chemin de fer Lotbinière-Mégantic en 1890 qui amène la construction d'un réservoir à eau. Le nom de « Station Lotbinière » est donné au point de ravitaillement en eau et quelques années plus tard, soit en 1901, une gare portant le même nom est construite.

Le seigneur de l'époque, Henri-Gustave Joly, se fait bâtir une résidence l'Hermitage en 1899. Vu la population grandissante, une petite chapelle en bois est bâtie en 1902 pour accommoder la population. On y voit apparaître la même année le premier service postal. En 1911, la première école est bâtie et l'on y installe le téléphone. En 1925, le Ministère des Postes change le nom d'Alaindale pour Val-Alain en l'honneur du seigneur Alain Joly de Lotbinière, fils d'Edmond qui ont grandement contribué au développement de ce coin de pays.

En 1932, il y a préparation pour l'érection canonique de la paroisse de St-Edmond de Val-Alain. Malheureusement, la même année, une sécheresse sévère cause un incendie qui vient détruire le village et plusieurs rangs. La chapelle, le moulin à scie et la résidence l'Hermitage brûlent. La population reconstruit la paroisse de St-Edmond de Val-Alain en 1933. Un an après l'incendie, toujours lors d'une sécheresse, un deuxième incendie vient détruire 84 maisons et touche plusieurs rangs. En 1949, un incendie fait rage pour la troisième fois, s'attaquant cette fois-ci davantage à la forêt et aux récoltes. Malgré tout, Val-Alain survit et

devient officiellement une municipalité en 1950.

## Profil socio-économique

En 2016, Val-Alain comptait une population de 924 habitants, une variation de – 3,2 % comparativement à 2011. La proportion d'individus âgés de 65 ans et plus a augmenté de 4,3 % entre 2011 et 2016. Malgré cette augmentation, le pourcentage d'aînés est légèrement sous la moyenne de la MRC de Lotbinière. L'âge médian est passé de 42,6 à 46,2 pour la même période. Ces données démontrent que la population de Val-Alain est vieillissante, un phénomène toutefois observable dans plusieurs villages québécois.

La population de Val-Alain est fortement francophone avec 98,4 % de sa population dont la langue officielle parlées est le français et dont 78,4 % connaît seulement le français.

En 2015, le revenu moyen de la population âgée de 15 ans et plus était de 27 243 $, ce qui représente une baisse de 1 254 $ comparativement à 2010. Le revenu moyen de Val-Alain est donc inférieur au revenu moyen de la MRC qui s'élève, lui, à 33 351 $. Ensuite, on note une différence marquée entre la MRC et Val-Alain en ce qui concerne les personnes à faible revenu. En effet, on retrouve davantage de personnes âgées de 65 ans et plus ayant un faible revenu à Val-Alain.

Le taux de non diplomation est relativement élevé : 35,3 % comparativement à 23,6 % pour l'ensemble de la MRC. Inversement, le taux de diplôme post-secondaire est sous la moyenne régionale.

Le taux d'activité (65,8 %) est resté assez stable depuis 2011 (66,8 %). Le taux d'emploi a augmenté de 3,8 %; malgré cette hausse, l'emploi demeure sous la moyenne régionale. Le taux de chômage a, quant à lui, augmenté de 5,1 %, faisant en sorte d'atteindre 15,3 % comparativement à 4,6 % pour la MRC.

L'indice de vitalité économique (IVE) représente trois indicateurs à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian et le taux d'accroissement annuel moyen. En 2014, l'IVE de Val-Alain était de -0,72. Ceci signifie que la localité accuse un léger retard en matière de

| | Val-Alain | MRC |
|---|---|---|
| **Population et logements** | | |
| Population, 2016 | 924 | 31 741 |
| Population, 2011 | 955 | 29 617 |
| Logements privés | 427 | 14 642 |
| Densité de pop. | 9,0 | 19,1 |
| Superficie (km²) | 102,32 | 1 662,27 |
| **Caractéristiques selon l'âge (%)** | | |
| 0-14 ans | 16,3 | 17,9 |
| 15 à 64 ans | 66,3 | 64,0 |
| 65 ans et plus | 17,9 | 18,1 |
| Âge moyen | 42,4 | 41,5 |
| Âge médian | 46,2 | 42,1 |
| **Langues** | | |
| Langues officielles parlées | | |
| Français | 905 | 31 105 |
| Anglais | 15 | 235 |
| Français et anglais | 5 | 50 |
| **Revenu** | | |
| Revenu moyen | 30 541 | 37 547 |
| Revenu médian ($) | 27 243 | 33 351 |
| Faible revenu (%)* | | |
| 18 à 64 ans | 10,3 | 8,1 |
| 65 ans et plus | 37,5 | 22,4 |
| **Scolarisation (%)** | | |
| Aucun diplôme | 35,3 | 23,6 |
| DES ou équivalent | 20,7 | 20,6 |
| Postsecondaire | 44,0 | 55,8 |
| **Situation d'activité (%)** | | |
| Taux d'activité | 65,8 | 69,8 |
| Taux d'emploi | 55,7 | 66,5 |
| Taux de chômage | 15,3 | 4,6 |

vitalité économique par rapport à la plupart des localités québécoises. Val-Alain était donc au 15e rang à l'échelle de la MRC et au 81e rang de Chaudière-Appalaches (sur 131). Les conditions se sont tout de même améliorées puisque pour la période 2002-2010, l'indice variait entre –2,06 et –5,72.

Le nombre de logements privés s'élève à 427 avec une moyenne de 2,3 personnes par ménage. En 2011, 87,5 % des ménages en logements privés étaient propriétaires, un pourcentage qui se distingue favorablement par rapport à la région et la MRC.

Enfin, selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale réalisé par le CISSS de Chaudière-Appalaches, Val-Alain serait « très défavorisé » matériellement et « défavorisé » socialement lorsque comparé aux 236 communautés de la Chaudière-Appalaches. Toutefois, il faut prendre connaissance que l'indice ne tient compte que des 6 indicateurs suivants : l'inoccupation, la sous-scolarité, le revenu personnel moyen, les personnes séparées, divorcées ou veuves, les familles monoparentales et les personnes vivants seules.

### Services de proximité et activité économique

En termes de services de proximité, il y a un bureau de poste, une Caisse Desjardins, un dépanneur-épicerie, un casse-croûte, un service de garde, un terrain de jeux, un comptoir d'Aide Alimentaire Lotbinière et une école primaire. Par ailleurs, un projet privé de poste à essence et restaurant est présentement envisagé.

Val-Alain compte plus d'une trentaine d'entreprises dont les deux tiers sont dans les secteurs manufacturier, les services et conseils ainsi que l'agroalimentaire. Parmi les plus gros employeurs de la municipalité, mentionnons :

→ Portes Garex Inc., manufacturier, 77 employés;
→ Valconcept Inc., manufacturier, 42 employés;
→ Camping Lac Georges, tourisme, 35 employés;
→ Glissières de sécurité J.T.D Inc., 30 employés.

Le total des emplois offerts par les entreprises répertoriées s'élève à plus ou moins 280.

Selon le portrait du marché du travail - Chaudière-Appalaches (2015), la MRC de Lotbinière se distingue dans les secteurs d'activité présentés au prochain tableau  Les entreprises mentionnées ne sont pas situées à Val-Alain, mais il est intéressant de

| Secteurs d'activité | Commentaires |
|---|---|
| **Première transformation des métaux** | La forte présence de l'emploi dans ce secteur est attribuable à la Fonderie Bibby de Sainte-Croix. L'entreprise œuvre dans la conception, la fabrication et la mise en marché de pièces en fonte utilisées dans le drainage des égouts des bâtiments commerciaux et résidentiels. |
| **Produits minéraux non métalliques** | La MRC compte deux entreprises dans ce secteur :<br>→ Vitrex (Saint-Agapit)<br>→ Miroirs Laurier ltée (Laurier-Station) |
| **Agriculture, foresterie, pêche et chasse** | Avec une superficie de 162 701 hectares, la zone agricole dans Lotbinière représente 93 % du territoire de la MRC. Lotbinière est à l'origine de 14 % des activités agricoles de la Chaudière-Appalaches. D'ailleurs, la MRC de Lotbinière figure en tête de liste quant aux revenus agricoles liés à la production bovine. |
| **Produits en plastique et en caoutchouc** | → La MRC compte quelques entreprises dans ce secteur d'activité. Parmi celles-ci :<br>→ PVC Architectural inc. (Saint-Apollinaire et Saint-Gilles)<br>→ Les Produits de Fenestration Artik inc. (Saint-Apollinaire) |

mentionner les secteurs forts à proximité.

### Éducation et service de garde

Val-Alain est sur le territoire de la Commission scolaire des Bois-Francs. L'école primaire et préscolaire Sainte-Thérèse accueillait 73 élèves pour l'année 2019-2020. Les élèves du secondaire se rendent à Plessisville, à la Polyvalente La Samare.

En ce qui concerne l'éducation post-secondaire, les centres d'éducation les plus près se trouvent à Plessisville (25 km) et à Saint-Agapit (40 km). Il s'agit du CFP André-Morissette et du Campus de Lotbinière. Le tableau de droite présente les établissements scolaires du niveau collégial et universitaire des alentours. On peut observer que la distance des centres éducatifs représentent possiblement un facteur contraignant à l'éducation post-secondaire.

Au sujet des services de garde et des garderies, les parents ont accès à un service de garde offert par la municipalité depuis la rentrée scolaire 2018. Pour l'année 2020, on comptait également 33 places réparties dans cinq garderies en milieu familial coordonnées par le Bureau coordonnateur Rayons de Soleil.

| Établissements collégiaux | Distance approximative |
|---|---|
| **Campus de Lotbinière (Cégep de Thetford)** | Saint-Agapit, 40 km |
| **Cégep de Victoriaville** | Victoriaville, 50 km |
| **Cégep Lévis-Lauzon** | Lévis, 70 m |
| **Cégep de Thetford** | Thetford Mines, 70 km |
| **Établissements universitaires** | **Distance approximative** |
| **Université Laval** | |
| **École nationale d'administration publique** | Québec, 70 km |
| **Institut national de la recherche scientifique** | |
| **Université du Québec à Trois-Rivières** | Trois-Rivières, 100 km |

### Services et organismes communautaires

Le tableau suivant présente les différents services et organismes communautaires situés sur le territoire de Val-Alain. Les Val-Alainois ont toutefois accès à plusieurs autres services offerts par les organismes régionaux. Le bottin de ressources réalisé annuellement par le Centre-Femmes Lotbinière contient de précieuses informations à ce sujet.

### Loisirs

La municipalité offre à l'ensemble de ses citoyens des infrastructures de loisirs accessibles à tous. Plusieurs activités et services sont offerts à la population dont la location de salles, patinoire couverte, terrain de balle, parc école, terrain de tennis, jeux de pétanque, terrain de jeux, pêche, sentiers pédestres et ski de fond.

La Programmation intermunicipale des Loisirs publie, trois fois par année, les activités offertes par les 18 municipalités de Lotbinière.

Le tableau ici-bas présente les infrastructures, services, activités et événements offertes par la municipalité.

| Organismes | Activités |
|---|---|
| **Comité citoyen** | → Développement de projets communautaires pour les citoyens de Val-Alain. |
| **FADOQ** | → Dîners communautaires ;<br>→ Soirées dansantes et cours de danse en ligne ;<br>→ « Vie active » ;<br>→ Pétanque, baseball, jeu de poche ;<br>→ Club de marche ;<br>→ Club de pétanque. |
| **Cercle des fermières** | → Souper et marché de Noël ;<br>→ Artisanat : ateliers de tricot, couture, crochet, broderie, bricolage et cuisine ;<br>→ Métiers à tisser et brodeuses ;<br>→ Serre communautaire et expérimentale. |
| **La fabrique/ Comité de consultation et d'organisation local (CCOL)** | → Messes (les mardis) ;<br>→ Célébrations religieuses : Noël, Pâques, mariages, baptêmes, etc. ;<br>→ Services funéraires ;<br>→ Activités de financement locales et activités communautaires. |
| **Le Saint-Edmond** | → Organisations d'activités diverses (spectacle, cours, animation, soirée dansante, etc.)<br>→ Location de salle |
| **Coopérative Rivière du Chêne** | → Coopérative d'habitation pour personnes âgées. |
| **Chevaliers de Colomb** | → Collecte de sang ;<br>→ Social des fêtes ;<br>→ Banquet aux huîtres. |
| **Corporation de développement économique de Val-Alain** | → Comité Nouveaux arrivants ;<br>→ Subventions pour construction résidentielle et commerciale ;<br>→ Souper des entreprises (annuellement) ;<br>→ Inventaires des terrains à vendre et des emplois disponibles ;<br>→ Autres mandats ponctuels. |

## Infrastructures

**Salle municipale**

- → Soirées d'information,
- → Fêtes et spectacles,
- → Activités et repas communautaires,
- → Veillées funéraires,
- → Local d'art et culture,
- → Plusieurs autres.

**Stade de baseball**

**Terrain de tennis**

**Terrain de pétanque éclairé**

**Terrain de basketball**

**Patinoire couverte**

**Sentiers pédestres sur le bord de la rivière**

**Bibliothèque L'Hiboucou**

**Bureau de poste**

## Services, activités et événements

**Fête des bénévoles**

**Festival « Mordus de la pêche, Mordus de la balle »**

**Terrain de jeux pour les enfants**

**Ligue de balle-molle de Lotbinière (équipe de Val-Alain)**

**Noël au cœur du village**

**Cours d'exercice (sessions trimestrielles)**

**Journée de la culture**

**Plusieurs autres**

### Tourisme, culture et patrimoine

Le pont Caron, érigé en 1933, est le seul pont couvert surplombant encore aujourd'hui la rivière du Chêne. Au Québec, c'est au-delà de mille ponts couverts qui ont été construits sur près d'un siècle et demi. Malgré le très grand nombre de ponts couverts construits au Québec, seuls 84 subsistent aujourd'hui à leur emplacement original.

Conçue par l'architecte René Blanchet, il y a eu érection de l'église de Saint-Edmond en 1933 pour remplacer la première chapelle détruite lors de l'incendie de 1932. La fabrique fait partie de la paroisse Notre-Dame-des-Érables. Depuis le 31 juillet 2016, l'église a toutefois été désacralisée. À partir de l'automne 2018, le bâtiment accueillera divers activités et événements tels que des pièces de théâtre, des conférenciers, etc.

La MRC de Lotbinière donne accès à son répertoire du patrimoine bâti résidentiel de la région. À Val-Alain, 9 maisons ont été identifiées et présentent certains éléments patrimoniaux, notamment architecturaux. Deux croix de chemin subsistent encore, l'une sur le 5$^{e}$ rang et l'autre sur la route Trépanier. Plus récemment, la MRC a réalisé, en 2018, un pré-inventaire du patrimoine agricole bâti de la région, répertoriant 15 bâtiments agricoles situés à Val-Alain dont les dates de construction remontent au début du 20$^{e}$ siècle.

Qu'il s'agisse du pont Caron, de l'église, de maisons anciennes, des croix de chemin ou des bâtiments agricoles, Val-Alain est l'hôte d'un patrimoine bâti riche qui témoigne son histoire de plus de cent ans.

Pour ce qui est du tourisme, le Camping Lac Georges est un acteur important. En plus des 738 terrains de camping, de mai à octobre, plusieurs activités sont proposées. Ses installations comprennent, entre autres, des glissades d'eau, des jeux d'eau, une plage, deux piscines creusées et un casse-croûte.

Depuis 2017, quelques producteurs participent aussi au *Parcours gourmand Saint-Flavien-Joly-Val-Alain*. Chaque semaine, les citoyens sont conviés à faire le plein de produits locaux directement auprès des producteurs. Ainsi, en provenance de Val-Alain, on retrouve la Ferme maraîchère Deschênes, la Ferme Mépat, la Ferme Rosa, la Ferme Matto-Val et La Vallée Bleue.

### Transport et mobilité

Le principal axe routier est l'autoroute 20 qui passe près du village en direction sud-ouest/nord-est.

Le cœur du village se situe au croisement des rues de la Station, du 3e rang, de l'Église et de la rue Principale.

Selon Statistique Canada, le principal mode de transport pour la population active, est « automobile, camion ou fourgonnette - conducteur » à 88,5 %. Les autres modes de transport utilisés sont le covoiturage en tant que passager (2,6 %), le transport en commun (2,6 %) et à pied (5,1 %)

Il existe deux organismes de transport alternatif offert par Lobicar et le CPAL pour les personnes qui en ont besoin. Autrement, Val-Alain n'est desservi par aucun réseau de transport en commun.

| | Clientèle |
|---|---|
| **Lobicar** | Personnes ayant un handicap |
| **Carrefour des personnes aînées de Lotbinière (CPAL)** | Personnes nécessitant un transport pour soins médicaux |

## Milieu physique

Selon le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), Val-Alain chevauche deux ensembles paysagers : la plaine de la Seigneurie et la plaine de Val-Alain. Le territoire de la municipalité, tel qu'il est en ce moment, est fortement forestier, parsemé à certains endroits par des terres agricoles et quelques terres en friches. Une petite proportion est habitée (anthropique). Pour ainsi dire, l'affectation du territoire est majoritairement agroforestière, et en partie agricole dynamique. Une parcelle appartient à la Seigneurie Joly (terre publique) et on trouve le périmètre d'urbanisation au centre du territoire.

Presque l'entièreté du territoire se trouve à l'intérieur des limites du bassin versant du Chêne. La municipalité est parcourue par les eaux de la rivière du Chêne et ses deux affluents, la rivière Henri et le Bras d'Edmond.

## Agriculture

Val-Alain n'est pas une municipalité où la pratique de l'agriculture est des plus aisée, les sols ne sont pas tous de qualité et la recherche d'une certaine productivité requiert plus de travail qu'à bien des endroits. Ceci explique sans doute en partie le faible déboisement de ces sols à Val-Alain. Néanmoins, certains types de production peuvent y être rentables : par exemple, les entreprises acéricoles sises dans la Seigneurie Joly et en périphérie de celle-ci ou encore la production de canneberges. D'ailleurs, l'acériculture occupe 26 % de la superficie cultivée à Val-Alain.

En 2014, il y avait 174 hectares de terres en friche dont 91 % de catégorie B. Le nombre d'exploitation agricole, en 2014, était de 23, couvrant une superficie de 2 102 hectares. Les productions animales et végétales représentent, respectivement, 1 % et 2 % de la production totale de la MRC de Lotbinière. À Val-Alain, les productions végétales dominantes sont les fourrages, suivis de l'acériculture alors que les productions animales les plus importantes sont l'élevage de porcs, de bœuf de boucherie puis de vaches laitières.

## Organisation municipale et participation citoyenne

Le conseil municipal est formé du maire et de six conseillers. Le territoire de la municipalité n'est pas divisé pour fins électorales. En ce qui concerne l'administration, la municipalité compte cinq employés à temps plein, soit un directeur des travaux public et de l'inspection, deux employés des travaux public et du déneigement, un directeur général et un adjoint administratif.

La municipalité est également responsable de certains services tels que le service d'incendie et de collecte des matières résiduelles qui est partagé avec les municipalités environnantes :

→ Service de collecte des vidanges (Dosquet, Issoudun, Laurier-Station, St-Édouard et St-Flavien)

→ Service de collecte de récupération (Dosquet, Issoudun, Laurier-Station, St-Agapit, St-Apollinaire, St-Édouard et St-Flavien)

Le tableau qui suit présente, par ailleurs, les différents comités actifs qui découle de la municipalité. Ces derniers ont des mandats spécifiques qui aident au développement et à la qualité de vie à Val-Alain.

| | Mandat |
|---|---|
| **Comité consultatif d'urbanisme** | Mandat d'étude et de recommandation pour l'ensemble des champs d'activités en matière d'urbanisme. |
| **Comité de la planification stratégique** | Mandat de réalisation d'un Plan de développement local pour une planification stratégique de l'avenir de Val-Alain. |
| **Comité des loisirs** | Mandat d'organisation d'activités de loisirs et festival. |
| **Comité MADA–famille** | Mandat de réalisation de la Politique *Municipalité amie des aînés et des familles.* |
| **Comité Familles** | Mandat d'organisation d'activités diverses pour les familles. |
| **Comité d'embellissement** | Mandat d'embellissement des espaces verts municipaux, paniers floraux et décorations thématiques. |
| **Comité arts et culture** | Unir les gens qui souhaitent réaliser des projets communs, autant dans les domaines créatifs, artistiques que divertissants, incluant la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine. |

## Communication

Présentement, Val-Alain se sert de trois moyens de communication pour diffuser l'information vers ses citoyens. Elle dispose d'un site Internet (val-alain.com), d'une page Facebook (@Municipalité de Val-Alain) ainsi que d'un bulletin municipal publié mensuellement.

## EN RÉSUMÉ

En date du 27 août 2018, le comité Ensemble pour Val-Alain a procédé à un exercice visant à identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité de Val-Alain. Le tableau et les paragraphes suivants résument ce qui a été mentionné au cours de l'exercice.

Val-Alain est adjacent à l'autoroute 20 et est situé à la limite administrative de la MRC de Lotbinière, tout près de la MRC de l'Érable. Non seulement, elle est la porte d'entrée (à l'ouest) de Lotbinière, mais également celle de Chaudière-Appalaches. Ainsi, Val-Alain bénéficie d'un positionnement avantageux, tant au plan routier qu'administratif. Villeroy, un petit village adjacent à Val-Alain qui bénéficie du même positionnement, a annoncé en 2018 un investissement majeur pour la construction d'une halte routière comprenant un dépanneur, des restaurants et un poste d'essence. Les impacts que la halte aura sur Val-Alain sont encore incertains.

Sur le territoire, on trouve plusieurs attraits naturels tels que la rivière du Chêne, le Lac Georges et la Seigneurie Joly. Ces derniers présentent un bon potentiel de développement, par exemple, pour les activités de plein air. Il y a d'ailleurs déjà des sentiers de VTT et de motoneige qui sont très populaires. Le pont couvert est également une fierté des citoyens, représentant l'histoire du village. Puis, de plus en plus, on voit des fermes offrant des activités pour les visiteurs. L'agrotourisme semble donc être une bonne opportunité de développement en raison du nombre élevé de fermes.

La municipalité est chanceuse de pouvoir encore compter certains services de proximité comme la caisse, le bureau de poste, l'école primaire et le Centre des loisirs. Plusieurs villages de la même taille ne peuvent en dire autant. Même si elle conserve ces services, il en reste que d'autres services importants sont manquants: poste d'essence, restauration. De plus, on remarque qu'il n'y a aucun transport en commun (outre le transport collectif) qui se rend jusqu'à Val-Alain. Le service le plus près se trouve à Laurier-Station, à un peu moins d'une vingtaine de kilomètres.

Ensuite, la municipalité compte de nombreuses entreprises dont certaines d'entre elles sont de taille considérable. Les entreprises offrent ainsi une bonne quantité d'emplois situés directement à Val-Alain.

Val-Alain bénéficie également d'un grand territoire. Ceci peut être considéré comme une opportunité étant donné que la municipalité dispose de beaucoup de bâtiments et de terrains à vendre ainsi que d'espaces disponibles. De plus, le coût des terrains et des maisons est abordable. Cependant, la taille du territoire signifie aussi qu'il y a un bon nombre de kilomètres de route qui doivent, notamment, être entretenus. L'état des routes pourrait donc être facilement amélioré.

Certains indicateurs sociaux représentent également une faiblesse. En effet, le taux de décrochage est assez élevé et inversement, le taux de scolarisation est inférieur à la moyenne régionale et provinciale. Comme l'indique les statistiques, le taux de chômage et d'assistance sociale est aussi élevé malgré les emplois disponibles. De plus, Val-Alain est catégorisé comme étant « défavorisé ».

Il existe par ailleurs des divergences d'opinions importantes entre les citoyens, ce qui affecte le climat social général et va jusqu'à scinder la population en groupes et créer des tensions entre ces derniers. Au cours des années, les Val-Alainois semblent aussi avoir acquis une réputation peu enviable auprès des autres municipalités à proximité. Malgré tout, plusieurs citoyens sont prêts à s'impliquer bénévolement dans des projets, le plus souvent ponctuels. Cependant, on remarque qu'il s'agit généralement des mêmes personnes qui participent de façon régulière. Il y aurait donc un manque d'implication citoyenne au niveau des projets qui demandent une implication régulière.

Comme plusieurs autres villages, la population de Val-Alain est vieillissante. Toutefois, il n'y a pas de résidence pour les aînés ni de centre médical à Val-Alain. Ainsi, les personnes aînées risquent de migrer vers un endroit qui répond plus adéquatement à leurs besoins.

Les communications municipales sont aussi à améliorer.

À titre d'exemple, même si le site Internet municipal a été refait; il n'y a pas de programmation de loisirs ou de bottin des entreprises.

Enfin, l'absence de la fibre optique ainsi que la qualité du réseau cellulaire sont des facteurs qui pourraient devenir problématiques, considérant qu'en 2018 de nombreuses municipalités sont bien pourvues en la matière.

| FORCES | FAIBLESSES |
|---|---|
| → La proximité de l'autoroute 20<br>→ Le pont couvert<br>→ La rivière du Chêne<br>→ Le Lac Georges<br>→ Les sentiers de VTT et de motoneige<br>→ La présence :<br>- de la Caisse Desjardins,<br>- du bureau de poste,<br>- de l'école primaire,<br>- du Centre des loisirs.<br>→ Les nombreuses entreprises<br>→ Un positionnement stratégique, avantageux<br>→ Participation des citoyens lors des différentes activités et leur implication bénévole ponctuelle | → L'état des routes<br>→ Peu de services (ex: essence, restauration)<br>→ Les communications municipales<br>→ La réputation de Val-Alain<br>→ Aucune résidence pour aînés<br>→ Le taux de décrochage et de scolarisation<br>→ Le niveau de chômage et d'assistance sociale<br>→ L'indice de défavorisation<br>→ Le transport en commun<br>→ Le taille du territoire et du kilométrage<br>→ L'implication citoyenne (régulière) |
| **OPPORTUNITÉS** | **MENACES** |
| → Les emplois disponibles<br>→ Les bâtiments et terrains à vendre<br>→ La Seigneurie Joly<br>→ L'agrotourisme<br>→ L'espace disponible et le grand territoire<br>→ Représentant des portes de Chaudière-Appalaches<br>→ Le coût des terrains et des maisons | → Le vieillissement de la population<br>→ La divergence d'opinions entre les citoyens<br>→ La nouvelle halte routière de Villeroy<br>→ L'absence de la fibre optique<br>→ Le réseau cellulaire inadéquat |

# LA CONSULTATION PUBLIQUE

## QUESTIONNAIRE

À L'HIVER 2019, UN QUESTIONNAIRE A ÉTÉ DISTRIBUÉ SOUS 2 FORMES, SOIT CELUI DESTINÉ AUX JEUNES ET ADOLESCENTS (10-15 ANS) ET AUX ADULTES. AU TOTAL, 233 QUESTIONNAIRES ONT ÉTÉ COMPLÉTÉES.

LE CHAPITRE QUI SUIT PRÉSENTE LES FAITS SAILLANTS DU QUESTIONNAIRE. LES RÉSULTATS SONT PRÉSENTÉS DE SORTE QUE LE POURCENTAGE ÉQUIVAUT AU NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT DONNÉ LA RÉPONSE DÉSIGNÉE, DIVISÉ PAR LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT RÉPONDU À LA QUESTION.

## QUI SONT LES RÉPONDANTS?

### ADULTES (212)

| | |
|---|---|
| Le village | **40,8 %** |
| Les rangs | **54,4 %** |
| Lac Noir | **3,3 %** |
| Lac Georges | **2,7 %** |

| | |
|---|---|
| Moins de 5 ans | **10,8 %** |
| 5 à 15 ans | **21,0 %** |
| Plus de 15 ans | **31,7 %** |
| Depuis ma naissance | **37,1 %** |

| | |
|---|---|
| Familles | **32,3 %** |
| Couples | **43,6 %** |
| Célibataire | **18,3 %** |
| Veuf/veuve | **5,4 %** |
| Autre | **2,2 %** |

| | |
|---|---|
| | **52,4 %** |
| | **47,6 %** |

| | |
|---|---|
| Étudiant | **2,1 %** |
| Employé à temps plein | **39,9 %** |
| Employé à temps partiel | **7,5 %** |
| Travailleur autonome et entrepreneur | **10,1 %** |

| | |
|---|---|
| Retraité ou semi-retraité | **31,4 %** |
| Femme ou homme au foyer | **4,3 %** |
| Autre | **2,7 %** |

### JEUNES (21)

| | |
|---|---|
| 10-11 ans | **19,1 %** |
| 12-13 ans | **38,1 %** |
| 14-15 ans | **42,9 %** |

| | |
|---|---|
| École Ste-Thérèse | **19,1 %** |
| Polyvalente | **71,4 %** |
| École St-Édouard | **9,5 %** |

# FAITS SAILLANTS

## ADULTES

### TRANSPORT

→ Quel est votre principal moyen de transport? (211)

97,6 % des répondants utilisent la voiture comme principal moyen de transport.

→ Quels aménagements permettraient de vous déplacer à la marche, en vélo ou en triporteur? (200)

| | |
|---|---|
| Meilleur éclairage des rues | 37,5 % |
| Aménagement de voies réservées à la marche et au vélo | 35,5 % |
| Diminution de la vitesse de circulation | 31,0 % |
| Meilleur déneigement des trottoirs | 27,0 % |
| Adaptation des trottoirs | 16,5 % |

→ Croyez-vous que Val-Alain est sécuritaire? (212)

| | Oui (%) | Non (%) | Plus ou moins (%) |
|---|---|---|---|
| En circulant à pied, avec la poussette, à vélo ou triporteur | 36,8 % | 8,6 % | 47,9 % |
| En circulant en voiture | 87,1 % | 1,0 % | 9,6 % |
| Dans les édifices municipaux et de proximité (salle municipale, chalet des loisirs, etc.) | 74,9 % | 5,8 % | 12,6 % |
| Dans l'environnement de votre domicile | 67,5 % | 9,6 % | 19,6 % |

### LOISIRS ET TOURISME

→ Quelles sont les activités auxquelles vous aimeriez participer, mais qui ne sont pas offertes à Val-Alain? (108)

| | |
|---|---|
| Gym, centre de conditionnement et conditionnement physique | 18,5 % |
| Spectacles (humour, musique, théâtre) | 18,5 % |
| Club de marche, sentier pédestre, randonnée (groupe, enfant/adulte) | 17,6 % |
| Piscine | 16,7 % |
| Restaurant | 15,7 % |

→ Cochez le choix qui s'applique le mieux à votre opinion (204)

Taux (%) de personnes ayant répondu «Totalement en accord» ou «En accord»

| | |
|---|---|
| Les tarifs sont raisonnables. | 71,9 % |
| L'équipement des parcs et des espaces verts est sécuritaire et répond à mes besoins. | 71,4 % |
| L'information à propos des loisirs disponible est bien diffusée. | 69,8 % |
| Il y a assez de parcs et d'espaces verts. | 68,7 % |
| Les heures d'ouverture des parcs, centres récréatifs, sportifs et culturels sont adéquates. | 66,8 % |
| Les horaires des activités de loisirs tiennent compte des obligations familiales et des aînées. | 65,9 % |
| Les activités récréatives, sportives et culturelles sont assez diversifiées. | 61,7 % |
| Il y a suffisamment d'activités gratuites pour tous les âges. | 52,8 % |
| Les activités de loisirs sont accessibles aux personnes handicapées. | 28,0 % |

→ Dans quelles catégories sont les loisirs que vous pratiquez le plus? (200)

| | |
|---|---|
| Plein air (marche, randonnée, canot, kayak, motoneige, camping, etc.) | 70,0 % |
| Sociale (rencontre sociale, sorties dans les bars ou restaurants, etc.) | 60,0 % |
| Multimédia (télévision, Internet, cinéma, jeux vidéos, etc.) | 39,5 % |
| Culturel (écouter de la musique, assister à des spectacles, visites de musées, etc.) | 32,0 % |
| Sportif (soccer, karaté, natation, hockey, etc.) | 20,5 % |
| Récréatif (billard, jeux de société, fer, pétanque, etc.) | 19,5 % |
| Culturel (pratiquer les arts de la scène, de la musique, des arts visuels, de la danse, etc.) | 8,5 % |
| Scientifique (astronomie, ornithologie, mycologie, etc.) | 6,5 % |

→ À quel endroit pratiquez-vous vos principales activités de loisirs? (187)

Les répondants pratiquent leurs activités de loisirs en majorité à Val-Alain (66,3 %) et, dans une moindre mesure à Laurier-Station (20,9 %) et Plessisville (16,6 %).

→ À quel(s) événement(s) organisé(s) à Val-Alain participez-vous? (199)

| | |
|---|---|
| Jour de la pêche | 48,7 % |
| Soirée des entreprises | 38,7 % |
| Souper des bénévoles | 32,7 % |
| Tournoi de baseball | 22,1 % |
| Tournoi de hockey | 20,6 % |

→ Quels sont les secteurs de développement touristique à privilégier pour Val-Alain? (192)

| | |
|---|---|
| Événements et festivals | 49,0 % |
| Sport et plein air | 40,1 % |
| Agrotourisme | 38,0 % |
| Motoneige et quad | 34,9 % |
| Hébergement | 19,3 % |

## EMPLOI ET ÉDUCATION

→ À quel endroit travaillez-vous? (140)

Lorsqu'applicable, les répondants disent travailler à Val-Alain (29,3 %), à Laurier-Station (11,4 %) et à Plessisville (8,6 %).

→ Quel est votre plus haut niveau d'étude complété? (187)

| | |
|---|---|
| Primaire | 10,2 % |
| Secondaire ou DEP | 58,8 % |
| Collégial (CÉGEP) | 14,4 % |
| Universitaire | 11,8 % |
| École aux adultes | 3,2 % |

## VIE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE

→ Avez-vous déjà donné de votre temps bénévolement? (187)

67 % des répondants disent avoir déjà donné de leur temps alors que 33 % ont répondu «non». Parmi ces derniers, les raisons mentionnés pour n'avoir jamais été bénévole sont le manque de temps (37,2 %) et le fait de n'avoir jamais eu l'occasion (29,5 %).

→ Êtes-vous fier de vivre à Val-Alain? (188)

72,9 % des personnes ont répondu «oui» et seulement 0,5 % pour le «non». Le reste des répondants (21,3 %) ont coché l'option «plus ou moins».

→ Qu'est-ce qui vous rend fier de Val-Alain? (183)

| | |
|---|---|
| Les grands espaces | 55,2 % |
| La qualité de vie | 47,5 % |
| Les paysages | 38,3 % |
| L'atmosphère générale | 37,7 % |
| La cohabitation village-campagne | 34,4 % |

→ Cochez la réponse qui correspond le mieux à votre opinion. (189)

Taux (%) de personnes ayant répondu «Totalement en accord» ou «En accord»

| | |
|---|---|
| Je pense qu'il est important que les citoyens s'impliquent. | 99,5 % |
| La communauté a besoin de l'implication de ses citoyens pour s'épanouir. | 98,8 % |
| Je m'implique lorsque j'ai du plaisir à le faire. | 97,1 % |
| Je participe lorsque c'est une cause qui me tient à cœur. | 96,5 % |
| J'aime m'impliquer parce que ça me permet de développer des relations amicales ou sociales. | 93,8 % |
| La municipalité doit continuer d'organiser la fête des bénévoles pour souligner l'importance de l'implication. | 94,3 % |
| J'ai suffisamment d'informations sur les différentes associations de Val-Alain pour pouvoir m'impliquer. | 76,1 % |
| Je me sens encouragé à participer dans ma municipalité. | 74,7 % |
| Il y a tellement de gens qui s'impliquent que cela ne me dérange pas de ne pas m'impliquer. | 31,3 % |

→ Quels sont les raisons qui pourraient vous inciter à quitter Val-Alain? (189)

La principale raison évoquée par 46,6 % des répondants est l'accès aux services de base (alimentation, pharmacie, institutions financières).

## COMMERCES ET SERVICES

→ Quels sont les services que vous aimeriez avoir à Val-Alain? (191)

| | |
|---|---|
| Station-service, tabagie, dépanneur | 90,1 % |
| Épicerie, alimentation, restaurant | 67,5 % |
| Services sociaux, médicaux et pharmacie | 30,4 % |

→ Quel est votre degré de satisfaction concernant les services offerts par la municipalité?

Services ayant le plus haut taux de satisfaction (% de personnes ayant répondu «très satisfait» et «satisfait»)

| | |
|---|---|
| Services d'incendie et premiers répondants (176) | 88,6 % |
| Journal municipal (183) | 88,5 % |
| Aménagement et propreté des lieux publics (180) | 86,7 % |
| L'accessibilité des bâtiments publics (173) | 83,8 % |
| Sécurité dans les lieux publics (177) | 75,0 % |

Services ayant le plus haut taux d'insatisfaction (% de personnes ayant répondu «insatisfait» et «très insatisfait»)

| | |
|---|---|
| Le ratio de taxes payées pour les services municipaux (166) | 33,1 % |
| La présence de patrouilles policières (171) | 28,7 % |
| Services de santé présentement mis à votre disposition (145) | 24,1 % |
| Protection de l'environnement (166) | 13,9 % |
| Heures d'ouverture des services municipaux (176) | 13,6 % |

→ Quelle importance accordez-vous à ces sujets? (187)

Sujets ayant reçu le plus haut taux d'importance (% de personnes ayant répondu «beaucoup» et «assez»)

| | |
|---|---|
| Garder et développer des services de proximité (caisse, bureau de poste, commerces) | 96,3 % |
| Des services publics de qualité (route, déneigement, poubelles, etc.) | 95,6 % |
| L'accessibilité à l'éducation | 93,8 % |
| Des lieux publics sécuritaires et accessibles | 92,3 % |
| La création d'emplois intéressants et le soutien aux entrepreneurs | 91,8 % |

## COMMUNICATIONS

→ Avez-vous accès à Internet à la maison?

| | |
|---|---|
| Oui | 83,9 % |
| Non | 16,1 % |

→ Parmi les moyens de communications utilisés par la municipalité, lesquels consultez-vous? (186)

| | |
|---|---|
| Journal municipal | 85,0 % |
| Le Peuple Lotbinière (papier) | 71,0 % |
| Envois postaux | 40,3 % |

→ Comment faites-vous connaître vos idées et préoccupations à la municipalité? (184)

| | |
|---|---|
| Par l'intermédiaire des élus | 37,5 % |
| Au bureau municipal | 29,4 % |
| Je ne les fais pas connaître | 27,2 % |

## HABITATION

→ Parmi les mesures suivantes, lesquelles auront le plus d'influence sur le choix de l'emplacement d'un logement ou d'une propriété? (181)

| | |
|---|---|
| Coût de la résidence | 61,3 % |
| Taux de taxation | 60,8 % |
| Présence des services de proximité | 49,7 % |

→ Si vous deviez quitter votre domicile, vers quel type de logement se porterait-il? (183)

| | |
|---|---|
| Maison unifamiliale | 44,3 % |
| Appartement privé | 26,2 % |
| Résidence pour personnes âgées autonomes | 16,9 % |

## PROJETS

→ Quel est votre niveau d'intérêt face aux projets mentionnés ici-bas?

Projets classés en fonction de l'intérêt démontré par les répondants (% de personnes ayant répondu «très intéressé» et «intéressé»)

| | |
|---|---|
| Station d'essence, dépanneur (182) | 97,3 % |
| Réfection des routes (174) | 93,7 % |
| Améliorer l'accès Internet haute vitesse (172) | 86,6 % |

| | |
|---|---|
| Faire un dépliant avec tous les services, organismes, commerces et activités de Val-Alain (175) | 80,0 % |
| Améliorer la sécurité des piétons dans le rang 2 (172) | 76,8 % |
| Piste cyclable (169) | 75,6 % |
| Mettre en place un marché public (166) | 73,5 % |
| Parc au Lac Lapierre (162) | 66,1 % |
| Faire un gros événement pour attirer les gens de l'extérieur (168) | 65,5 % |
| Installer des équipements dans un parc pour faire de l'exercice à l'extérieur (133) | 58,6 % |
| Embaucher un technicien en loisirs pour organiser des activités (165) | 52,1 % |
| Ouvrir une maison des jeunes (12-17 ans) (166) | 50,6 % |
| Construction d'un nouveau centre multigénérationnel (166) | 50,0 % |
| Agrandir et rénover la salle municipale (169) | 46,2 % |
| Église convertie en centre municipal (171) | 43,3 % |

## JEUNES

| | Oui (%) | Non (%) | Plus ou moins (%) |
|---|---|---|---|
| Trouves-tu qu'il y a assez d'activités pour les jeunes de ton âge? | 28,6 % | 19,1 % | 52,4 % |
| Trouves-tu qu'il y a assez d'endroits pour les jeunes à Val-Alain? | 38,1 % | 14,3 % | 47,6 % |
| Vas-tu parfois à la bibliothèque? | 9,5 % | 42,9 % | 47,6 % |
| Te sens-tu en sécurité lorsque tu joues au parc ou que tu te promènes dans les rues? | 76,2 % | 9,5 % | 14,3 % |

→ Si tu étais décideur pour les jeunes de Val-Alain, quels dossiers mettrais-tu en priorité parmi les choix suivants?

| | |
|---|---|
| Améliorer le respect de l'environnement | 42,9 % |
| S'assurer d'avoir des jeunes qui reviennent pour travailler et vivre à Val-Alain | 38,1 % |
| Démarrer de nouvelles entreprises qui dynamisent Val-Alain | 38,1 % |
| Ouvrir une maison des jeunes | 38,1 % |
| Augmenter la quantité et la diversité des activités et des loisirs | 33,3 % |

→ Quelles sont les activités que tu aimerais le plus faire, mais qui ne sont pas offertes à Val-Alain?

Les activités physiques ont été mentionnés à plusieurs reprises parmi les 38 réponses récoltées. Il est mention d'activités sportives (26,3 % ; volleyball, hockey, karaté, patinage), de vélo (13,2 %) ainsi que d'activités en plein air et extérieures (10,5 %).

→ Quelle importance a chacun des sujets suivants pour améliorer la qualité de vie des jeunes de Val-Alain?

Sujets ayant reçu le plus haut taux d'importance (% de personnes ayant répondu «très important» et «important» .

| | |
|---|---|
| Avoir des équipements de loisirs diversifiés | 94,7 % |
| Avoir des activités de loisirs variées | |
| Avoir accès à des services de santé | 89,5 % |
| Avoir accès à Internet haute vitesse | |
| Avoir des commerces variés | |
| Me sentir en sécurité dans les lieux publics | |
| Avoir des endroits pour se rencontrer et faire des activités avec mes amis | |

→ Quel niveau d'importance accordes-tu à chacun des projets suivants?

| | |
|---|---|
| Avoir plus d'activités (loisirs, sorties, sports, etc.) | 93,8 % |
| Améliorer les sentiers pédestres | 88,2 % |
| Avoir un gymnase | 76,5 % |
| Avoir une maison ou un local pour les jeunes | 76,5 % |
| Avoir une piste cyclable | 70,6 % |

## Journée de consultation

Le 23 avril 2019, le comité a organisé une journée à laquelle étaient conviés les citoyens de la municipalité. L'objectif était de consulter la population quant à l'avenir de Val-Alain. Plusieurs échanges et discussions ont eu lieu permettant de nourrir les plans d'action pour la Politique MADA-Famille et le Plan de développement local.

# AXES DE DÉVELOPPEMENT ET PLAN D'ACTION

**LE PLAN D'ACTION 2020-2024 COMPLET SE TROUVE EN ANNEXE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT. CHAQUE AXE DE DÉVELOPPEMENT COMPREND UNE SÉRIE D'OBJECTIFS À ATTEINDRE POUR LES ANNÉES À VENIR QUI PERMETTRONT À LA MUNICIPALITÉ DE SE DÉVELOPPER TEL QU'ELLE L'ENVISAGE.**

## Participation citoyenne

→ Favoriser le bénévolat et l'implication citoyenne

→ Continuer les démarches afin d'avoir un endroit adapté aux besoins et sécuritaire permettant de regrouper les services (ex: centre multi-fonctionnel)

## Environnement et milieu de vie

→ Améliorer l'aspect visuel de la municipalité

→ Permettre aux citoyens de se conformer aux normes concernant les installations septiques

→ Aménager les entrées de village

→ Permettre aux citoyens de faire du compost

→ Aménagement aux bâtiments municipaux

→ Faire des campagnes de sensibilisation concernant des points relatifs à l'environnement

→ Améliorer la gestion des déchets et du recyclage dans les endroits publics

→ Mettre en valeur les sentiers

## Tourisme, culture et patrimoine

→ Mettre en valeur le pont couvert

→ Exploiter la rivière et ses abords

→ Informer la population des attraits à visiter

→ Consolider l'agrotourisme

→ Rendre hommage aux bâtisseurs et aux personnes ayant marqué l'histoire de Val-Alain

→ Augmenter l'offre artistique et culturelle

→ Exploiter le territoire de la Seigneurie

→ Aménagement d'un parc au lac Lapierre

## Loisirs

→ Diversifier les infrastructures municipales

→ Élargir la route Seigneuriale

→ Améliorer l'offre des loisirs

→ Créer un lieu de rassemblement accessible pour les adolescents

→ Maintenir les fêtes de village

## Mobilité

→ Favoriser les déplacements actifs

→ Favoriser le transport durable

## Entreprises, commerces et services de proximité

→ Augmenter l'offre de service de proximité

→ Avoir une station service et un service de restauration

→ Maintenir un programme incitatif favorisant l'investissement en immobilisation au niveau commercial impliquant une augmentation de la valeur foncière

→ Augmenter le soutien à l'entreprenariat

## Logement, habitation et urbanisme

→ Rédiger un plan de développement domiciliaire et commercial

→ Étudier la possibilité d'avoir une résidence pour personnes aînées

→ Effectuer un suivi plus rigoureux de la règlementation

→ Maintenir les actions de la CDE

## Attirer, accueillir et retenir les résidents

→ Favoriser l'immigration

→ Améliorer l'accueil des nouveaux résidents

→ Attirer les jeunes familles

→ Améliorer la visibilité de la municipalité

## Santé

→ Améliorer la communication et la visibilité des services de santé offerts auxquels les citoyens ont accès

## Éducation et services de garde

→ Assurer l'existence de l'école à long terme

→ Maintenir un service de garde

→ Publiciser les places offertes en garderie

## Sécurité

→ Améliorer le respect des limites de vitesse dans la municipalité

→ Améliorer la sécurité à vélo

→ Améliorer la sécurité piétonnière

→ Améliorer l'éclairage des rues

## Télécommunications

→ Rendre accessible Internet à tous les citoyens à coûts raisonnables

→ Augmenter la couverture cellulaire

# MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

L'identification des mécanismes de mise en œuvre et suivi du plan de développement sont un gage de succès à la démarche. Il s'agit de moyens identifiés au préalable pour assurer la réalisation et l'évaluation des éléments ciblés par le plan d'action 2020-2024.

## Moyens proposés

→ Désigner un membre du conseil municipal et un employé de la municipalité (cadre) comme porteur du dossier. Ces derniers doivent s'entourer de personnes en lien avec le plan de développement (par exemple, les comités de travail découlant du plan) pour former le comité de suivi.

→ Prévoir des rencontres du comité de suivi au calendrier de travail, à raison de 2 à 4 fois par année. Ces rencontres permettent l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action. Au minimum 2 rencontres doivent être prévues, soit avant le budget pour aider à la priorisation du conseil et à la mi-année pour faire le suivi.

→ Tenir le tableau de bord à jour et le présenter au conseil municipal. Le conseil municipal devra également tenir compte du plan de développement local lors de la planification annuelle des priorités financières.

→ Rédiger et réaliser un plan de communication pour informer la population des projets en cours et du suivi du plan. Ceci permet une meilleure adhésion de la population à la démarche.

**ANNEXE 1 - PLAN D'ACTION 2020-2025 / VAL-ALAIN**

| Axe de développement | Objectifs \| cibles | Moyens retenus | Responsable | Collaborateurs/ Partenaires | Échéance | | | | Coût de réalisation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Quel est le résultat à atteindre dans ce domaine? | Comment arriver au résultat à ateindre et réaliser l'objectif? | Individus, organismes, comité en charge de la réalisation du moyen | Partenaires qui peuvent vous aider à accomplir l'action. | Court terme: 2020 | Moyen terme: 2021 - 2022 | Long terme: 2023 - 2024 | en continu/ annuellement | Faible - $ (- de 5 000 $)<br>Moyen - $$ (5 000 $ à 25 000 $)<br>Élevé - $$$ (25 000 $ à 100 000 $)<br>Très élevé - $$$$ (+ de 100 000 $) |
| **Participation citoyenne** | Favoriser le bénévolat et l'implication citoyenne | Faire connaître les comités et organismes pouvant avoir des besoins | Municipalité | Organismes et comités | | | | x | $ |
| | | Diffuser les besoins en bénévoles (en indiquant à qui s'adresser) | Municipalité | Organismes et comités | | | | x | $ |
| | | Faire une chronique dans le journal | Municipalité | Organismes et comités | | | | x | $ |
| | | Créer un élément permettant d'identifier les bénévoles | Municipalité | Organismes et comités | | x | | | $ |
| | | Continuer l'organisation d'une activité de reconnaissance annuelle (ex: Brunch des bénévoles) | Municipalité | | | | | x | $ |
| | Continuer les démarches afin d'avoir un endroit adapté aux besoins et sécuritaire permettant de regrouper les services (ex: centre multifonctionnel) | Continuer les demandes de subvention | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | x | | | | - |
| | | Réalisation de plans et devis | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | | x | | | $$ |
| | | Réalisation des travaux | Municipalité | | | | x | | $$$$ |
| **Environnement et milieu de vie** | Améliorer l'aspect visuel de la municipalité | Maintenir un comité d'embellissement disposant d'un budget | Municipalité | Comité embellissement | | | | x | $ |
| | | Organiser un marché pour échanger/donner des plantes | Comité embellissement | Comité agrotourisme | x | | | | $ |
| | | Évaluer la possibilité d'offrir un incitatif pour l'aménagement des terrains et la restauration des bâtiments privés | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | x | | | | $ |
| | | Maintenir la distribution d'arbres à coûts modiques ou gratuits | Municipalité | Comité embellissement | | | | x | $ |
| | | Maintenir l'adhésion au Fleurons du Québec | Municipalité | Comité embellissement | | | | x | $ |
| | Permettre aux citoyens de se conformer aux normes concernant les installations septiques | Offrir un programme d'aide financière aux particuliers | Municipalité | | x | | | | $$-$$$ |
| | Aménager les entrées de village | Faire un aménagement paysayer à chaque entrée de village | Municipalité | Comité embellissement | | x | | | $ |
| | | Faire un aménagement complet à l'intersection de la rue Principale et du 4e rang | Municipalité | Comité embellissement | | x | | | $$ |
| | Permettre aux citoyens de faire du compost | Faire la distribution de bacs à coûts modiques | Municipalité | MRC | | x | | | $ |
| | | Poursuivre les démarches afin d'offrir le compost | MRC | Municipalité/citoyens | | | | x | $ |
| | Aménagement aux bâtiments municipaux | Mieux identifier les bâtiments municipaux | Municipalité | | x | | | | $$ |
| | | Améliorer l'aménagement paysager et l'entretien | Municipalité | Comité embellissement | | | | x | $ |
| | Faire des campagnes de sensibilisation concernant des points relatifs à l'environnement | Récolter des informations pertinentes et en assurer la diffusion | Municipalité | Organismes environnementaux, MRC, OBV du Chêne | | | | x | $ |
| | Améliorer la gestion des déchets et du recyclage dans les endroits publics | Augmenter le nombre de poubelles et de bacs de recyclage dans les endroits publics | Municipalité | | | x | | | $-$$ |
| | Mettre en valeur les sentiers | Prolongement des sentiers | Municipalité | | | | x | | $$$ |
| | | Entretien des sentiers et de la forêt avoisinante | Municipalité | | | | | x | $$ |
| | | Aménager des panneaux d'interprétation | Municipalité | | | x | | | $$ |
| | Mettre en valeur le pont couvert | Étudier les possibilités d'aménagement d'une halte ou d'un espace vert accessible | Municipalité | | | x | | | $$ |
| | | Valider la possibilité d'aménager des sentiers (valider la possibilité de relier avec les autres municipalités) | Municipalité | MRC | | x | | | $ |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Tourisme, culture et patrimoine** | Exploiter la rivière et ses abords | Organiser une corvée de nettoyage des berges de la rivière au printemps | Municipalité | Comité embellissement | | | | x | $ |
| | | Effectuer l'élagage des arbres à des endroits stratégiques | Municipalité | | x | | | | $ |
| | Informer la population des attraits à visiter | Installer un support permanent et accessible pour la documentation | Municipalité | Comité agrotourisme | | x | | | $ |
| | Consolider l'agrotourisme | Maintenir un comité agrotourisme avec un budget | Municipalité | Comité agrotourisme | | | | x | $ |
| | | Organiser une activité afin de faire connaître les producteurs (ex: Portes ouvertes avec transport organisé, marché public, etc) | Comité agrotourisme | Municipalité | x | | | | $ |
| | | Maintenir la participation au Parcours Gourmand | Entreprises agrotouristiques | Comité agrotourisme | | | | x | $ |
| | Rendre hommage aux bâtisseurs et aux personnes ayant marqué l'histoire de Val-Alain | Réaliser des oriflammes portant sur les bâtisseurs, la culture, le patrimoine et l'histoire de Val-Alain | Municipalité | Comité Arts et cultures | | | x | | $-$$ |
| | Augmenter l'offre artistique et culturelle | Maintenir un comité arts et cultures avec un budget | Municipalité | Comité Arts et cultures | | | | x | $ |
| | | Intégrer l'art aux espaces municipaux | Municipalité | Comité Arts et cultures | | x | | x | $$ |
| | | Organiser des activités en lien avec la culture et les arts | Comité arts et cultures | | | | | x | $ |
| | | Maintenir une activité dans le cadre des journées de la culture | Comité arts et cultures | | | | | x | $ |
| | Exploiter le territoire de la Seigneurie | Étudier les possibilités d'aménagement d'un relais | Corporation de développement économique de Val-Alain | Club divers (ex: VTT, etc) ayant des sentiers à Val-Alain | | | x | | $ |
| | | Aménagement de sentiers divers | Municipalité | MRC et organismes | | | x | | $$-$$$ |
| | Aménagement d'un parc au lac Lapierre | Faire une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de pouvoir procéder à la création d'un parc (utilisation à une fin autre que l'agriculture) | Municipalité | CPTAQ | x | | | | $ |
| | | Effectuer des aménagements afin de rendre le lac et ses abords accessible (bancs, stationnement, aménagement paysager, balançoires, etc.) | Municipalité | | | x | | | $$-$$$ |
| **Loisirs** | Diversifier les infrastructures municipales | Étudier la possibilité d'aménagement de jeux d'eau | Municipalité | Comité loisirs | | x | | | $$$ |
| | | Aménager un centre multifonctionnel comportant un gymnase, une salle d'entraînement et les autres services municipaux | Municipalité | | | | x | | $$$$ |
| | | Faire tracer des lignes sur la patinoire afin de pouvoir tenir des activités sportives multiples | Municipalité | Comité loisirs | x | | | | $ |
| | | Dynamiser les sentiers | Municipalité | | | | | x | $$ |
| | | Aménager une aire de détente à l'entrée des sentiers | Municipalité | | | x | | | $$ |
| | | Aménagement d'un terrain de beach volley | Municipalité | Comité loisirs | | x | | | $-$$ |
| | Élargir la route Seigneuriale | Aménagement d'un corridor piétonnier et d'une voie cyclable | Municipalité | | x | | | | $$$ |
| | Améliorer l'offre de loisirs | Embaucher un technicien en loisirs, vie communautaire et agent de développement | Municipalité | | x | | | | $$$ |
| | | Organiser des activités rassembleuses qui font rayonner la municipalité | Municipalité | | | | | x | $ |
| | | Organisation d'activités intergénérationnelles | Municipalité | FADOQ, Cercle des Fermières | | | | x | $ |
| | Créer un lieu de rassemblement accessible pour les adolescents | Avoir une maison des jeunes | Municipalité | Regroupement des jeunes de Lotbinière | x | | | | $$ |
| | Maintenir les fêtes de village | Maintenir un comité des loisirs avec un budget | Municipalité | Comité loisirs | | | | x | $ |
| | | Maintenir l'appui de la municipalité (apport en main d'œuvre et financier) pour les activités (ex: Festival, Fête de la pêche, Noël au cœur du village, Journée de la culture, Activité des sentiers illuminés, etc.) | Municipalité | Comités municipaux et organismes | | | | x | $$ |
| **Mobilité** | Favoriser les déplacements actifs | Maintenir le déneigement des trottoirs | Municipalité | | | | | x | $-$$ |
| | | Aménager des pistes cyclables | Municipalité | | | | x | | $$$ |
| | Favoriser le transport durable | Installation d'une borne de recharge électrique | Municipalité | | | x | | | $$ |
| | | Informer les gens des offres de transports adaptés et collectifs disponibles à Val-Alain | Municipalité | | | | | x | $ |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Entreprises, commerces et services de proximité** | Augmenter l'offre de service de proximité | Favoriser l'implantation de commerces (ex: subvention, communication, référencement, etc.) | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | | | | x | $-$$ |
| | Avoir une station service et un service de restauration | Continuer les démarches afin d'en favoriser l'implantation | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | | x | | | $ |
| | | Étudier les alternatives (ex: Laurierville) | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | | x | | | $ |
| | Maintenir un programme incitatif favorisant l'investissement en immobilisation au niveau commercial impliquant une augmentation de la valeur foncière | Confier le mandat à la CDE et accorder un budget de réalisation | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | | | | x | $$$ |
| | Augmenter le soutien à l'entreprenariat | Faire connaître les ressources disponibles et référer les entrepreneurs aux bonnes ressources | Municipalité | MRC Lotbinière, SADC, etc. | | | | x | $ |
| **Logement, habitation et urbanisme** | Rédiger un plan de développement domiciliaire et commercial | Réaliser une liste des terrains vacants à vendre | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | x | | | | $ |
| | | Réaliser un plan d'action pour les développements futurs | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | | x | | | $ |
| | Étudier la possibilité d'avoir une résidence pour personnes aînées | Faire un sondage sur les besoins et valider les possibilités de subvention | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain, Cercle des Fermières et FADOQ | | x | | | $ |
| | Effectuer un suivi plus rigoureux de la règlementation | Faire connaître la règlementation et envoyer des avis et/ou constats à ceux qui y contreviennent | Municipalité | | | | | x | $ |
| | Maintenir les actions de la CDE | Maintenir le soutien financier de la municipalité | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | | | | x | $$$ |
| | | Étudier les autres types de subventions ou d'incitatifs pouvant être offerts afin de rendre notre municipalité attractive | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | | x | | | $-$$ |
| | | Publiciser les subventions offertes | Corporation de développement économique de Val-Alain | Municipalité | | | | x | $ |
| **Attirer, accueillir et retenir les résidents** | Favoriser l'immigration | Organiser des activités interculturelles | Municipalité | Carrefour Jeunesse-Emploi | | | x | | $ |
| | Améliorer l'accueil des nouveaux résidents | Organiser une activité annuelle intégratrice pour les nouveaux résidents | Municipalité | | | | | x | $ |
| | | Créer un guide ou une pochette d'accueil pour les nouveaux résidents | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | x | | | | $ |
| | Attirer les jeunes familles | Mettre à jour la politique MADA/Famille | Municipalité | Comité MADA/Famille | x | | | | $ |
| | | Devenir Municipalité amie des enfants | Municipalité | Comité MADA/Famille | | x | | | |
| | | Réaliser le plan d'action inclus à la politique dans les délais prévus | Municipalité | Comité MADA/Famille | | | | x | $-$$$ |
| | Améliorer la visibilité de la municipalité | Installer une affiche publicitaire aux abords de l'autoroute | Municipalité | Corporation de développement économique de Val-Alain | x | | | | $$ |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Santé** | Améliorer la communication et la visibilité des services de santé offerts auxquels les citoyens ont accès | Développer le référencement pour tous les services reliés à la santé | Municipalité | | | | | **x** | $ |
| **Éducation et services de garde** | Assurer l'existance de l'école à long terme | Attirer les jeunes familles | Municipalité | Commission scolaire | | | | **x** | - |
| | Maintenir un service de garde | Publiciser les places offertes | Municipalité | | | | | **x** | $ |
| | Publiciser les places offertes en garderie | Faire un registre | Corporation de développement économique de Val-Alain | | | **x** | | | $ |
| | | Publiciser les garderies pouvant offrir des places | Corporation de développement économique de Val-Alain | | | **x** | | | $ |
| **Sécurité** | Améliorer le respect des limites de vitesse dans la municipalité | Installer des radars éducatifs | Municipalité | | **x** | | | | $$ |
| | | Maintenir la collaboration de la sureté du Québec afin qu'il effectue une surveillance adéquate et accrue | Municipalité | Sûreté du Québec | | | | **x** | $ |
| | Améliorer la sécurité à vélo | Effectuer une demande au MTQ pour installer des balises le long de la rue Principale | Municipalité | Ministère des transports | **x** | | | | - |
| | | Augmenter la superficie dédiée à la circulation à vélo | Municipalité | Ministère des transports | | **x** | | | $$-$$$ |
| | | Maintenir les infrastructures routières en bon état | Municipalité | Ministère des transports | | | | **x** | $$$$ |
| | Améliorer la sécurité piétonnière | Procéder à l'aménagement de traverses de piétons | Municipalité | Ministère des transports | **x** | | | | $ |
| | | Augmenter la superficie dédiée à la circulation piétonnière | Municipalité | Ministère des transports | | **x** | | | $$-$$$ |
| | Améliorer l'éclairage des rues | Évaluer l'éclairage actuel dans les lieux publics et procéder aux améliorations nécessaires | Municipalité | | | **x** | | | $ |
| | | Remplacer les éclairages existants par des éclairages moins énergivores | Municipalité | | | | **x** | | $$$ |
| **Télécommunications** | Rendre accessible Internet à tous les citoyens à coûts raisonnables | Continuer les démarches auprès des gouvernements pour l'accessibilité aux subventions et auprès des fournisseurs | Municipalité | MRC, compagnie télécomunications | | | | **x** | - |
| | Augmenter la couverture cellulaire | Poursuivre la collaboration avec les fournisseurs afin d'améliorer les services offerts et la couverture | Municipalité | MRC, compagnie de télécommunications | **x** | | | | - |